

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
GRENOBLE

Dénomination : MAZARS GOURGUE

n° de gestion : 2012B00403

n° d'identification : 334 213 790

n° de dépôt : A2012/007184

Date du dépôt : 02/08/2012

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du
06/04/2012



1038548



1038548

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

MAZARS GOURGUE

Société par actions simplifiée au capital de 256 114,20 euros
Siège social : 4 rue Paul Valérien Perrin , 38170 SEYSSINET PARISSET
334213790 RCS GRENOBLE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 6 Avril 2012**

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

L'an deux mille douze ,
Le six avril,
A 15 heures ,

02 AOUT 2012

Sous le N° 184

La société MAZARS, Société anonyme au capital de 1 886 009 euros, ayant son siège social 131 Bd de Stalingrad 69100 VILLEURBANNE, immatriculée au RCS de LYON, sous le numéro 351 497 649, représentée par son Directeur Général Monsieur Frédéric MAUREL.
Associée unique de la société MAZARS GOURGUE ,

En présence de Monsieur Christophe SUSZYLO, Président non associé de la Société,

Après avoir pris connaissance du rapport du Comité de direction,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au changement de la date de clôture de l'exercice social et à la modification corrélative de l'article **Article 29 - Exercice social** des statuts.
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

La société MAZARS, associée unique, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 Aout. L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de Huit mois et sera clos le 31 Aout 2012.

L'associée unique décide, en conséquence, de modifier l'article 29 Exercice social des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

Article 29 - Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} Septembre et finit le 31 Aout de l'année suivante

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Société MAZARS

